

FÉVRIER 1988

FRA MOST

NOTE

9 MARS 1979

116

INSEE-BIBC



30000313119

ONCTURE

INSEE

15. MAR. 1988

C 2

[Collection N° 2]

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

NOTE DE CONJONCTURE DE L'INSEE

Supplément à Tendances de la Conjoncture

INSEE
BIBLIOTHÈQUE
15. MAR. 1988

République Française / Ministère de l'Économie, des Finances et de la Privatisation / Institut National de la Statistique et des Études Économiques / Directeur général : M. Jean-Claude MILLERON / Direction générale : 18, bd Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14 / Directions régionales : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse. Services régionaux : Ajaccio, Amiens, Besançon, Caen.

SOMMAIRE

FEVRIER 1988

SITUATION ET PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

L'année 1987

(Rédaction achevée le 21 février 1988)

	Pages
VUE D'ENSEMBLE	3
I - LA CROISSANCE	9
II - L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	19
III - LE CONTEXTE FINANCIER ET MONÉTAIRE	27
IV - LES DEPENSES ET LES RECETTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	41
V - LES PRIX ET LES SALAIRES	55
VI - LE REVENU ET LA DEMANDE DES MENAGES	67
VII - LES ÉCHANGES EXTERIEURS	77
VIII - LES RESULTATS DES ENTREPRISES ET LA PRODUCTION	85
IX - L'EMPLOI ET LE CHOMAGE	99
ANNEXE	105

PROCHAINES PARUTIONS DES CAHIERS DE GRAPHIQUES

- N° 28 du cahier 1 (bleu) : 24 mars 1988
- N° 24 du cahier 2 (vert) : fin mai 1988

NOTE DE CONJONCTURE DE L'INSEE, diffusée par le département de la diffusion de l'INSEE (Chef du département : M. Pierre SOUBIE) / Maquette : agence PUZZLE / Cette publication fait notamment partie de l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE (Chef de section "TENDANCES" : M. Lucien CHAUVET) / Informations générales ci-contre, bulletin d'abonnement et tarifs en dernière page.

Avertissement

Fondée sur les informations disponibles mi février, cette note présente une analyse précoce des mouvements de l'économie française en 1987. Comme toutes les notes de début d'année, elle ne comporte pas de partie prévisionnelle détaillée, mais seulement une brève actualisation de la note de décembre sur les perspectives de l'économie française pour le premier semestre 1988.

Les comptes nationaux trimestriels sur lesquels repose l'analyse sont, en ce qui concerne les comptes de biens et services au quatrième trimestre 1987, les "Premiers Résultats" publiés en Informations Rapides, série F, n° 40 du 12 février 1988.

Conventions

Les trimestres sont repérés par les chiffres 1, 2, 3, 4 ; les semestres par I, II.

M : Moyenne (MA : moyenne annuelle, MS : moyenne semestrielle)

G : Glissement (GA : glissement annuel, GS : glissement semestriel)

GAm : Glissement annuel mensuel (décembre année n/décembre année n-1)

GAt : Glissement annuel trimestriel (4ème trimestre année n/4ème trimestre année n-1)

GAs : Glissement annuel semestriel (2ème semestre année n/2ème semestre année n-1)

GSt : Glissement semestriel trimestriel (dernier trimestre du semestre /dernier trimestre du semestre précédent)

GSm : Glissement semestriel mensuel (dernier mois du semestre/dernier mois du semestre précédent)

Source : La plupart des chiffres cités proviennent de l'INSEE et sont tirés des comptes nationaux trimestriels. On n'a pas précisé systématiquement lesquels de ces chiffres relatifs à l'année 1987 étaient encore des évaluations.

Le service de la Conjoncture de l'INSEE souhaite la meilleure utilisation et la plus large diffusion de ses publications. Toute reproduction est donc autorisée. Cependant, dans l'intérêt même des lecteurs, citations ou références doivent être suffisamment explicites pour éviter des confusions sur les hypothèses et raisonnements qui fondent l'analyse économique.

Vue d'ensemble

87 - 88

Selon les premières estimations, la croissance du produit intérieur brut marchand a été de 2,1 % en 1987, comme en 1986. Les échanges extérieurs ont continué de peser sur la croissance au premier semestre, mais pas au second. L'augmentation de la formation brute de capital fixe s'est poursuivie pratiquement au même rythme qu'en 1986. La demande intérieure est restée active, mais a ralenti suivant le mouvement de la consommation des ménages. Elle s'est accompagnée d'une importante formation de stocks.

L'économie française n'a pas subi en 1987 de choc extérieur déterminant

Alors qu'en 1986, l'environnement international de la France avait été profondément modifié par la chute des prix du pétrole et la baisse continue du dollar, l'année 1987 n'a pas connu de tels bouleversements : le prix du pétrole est resté stable durant l'année, le dollar a été maintenu jusqu'à l'automne à son niveau du mois de février à la suite des accords du Louvre ; le krach financier d'octobre n'a pas eu de conséquence sensible sur l'activité du quatrième trimestre. Pour autant, les évolutions du pétrole et du dollar intervenues l'année précédente n'ont pas été sans effet sur la conjoncture de l'année 1987. Dans les pays industrialisés, comme en France, la croissance a été plus forte que prévu après un premier trimestre médiocre. L'amélioration de la demande des ménages permise par le contre-choc pétrolier de 1986 s'est poursuivie en 1987. Celle-ci, conjuguée à un retour de la confiance des agents dû sans doute à la stabilisation du dollar et du prix du pétrole, s'est diffusée : la demande d'investissement et plus généralement de produits industriels s'est accrue. Ainsi dans tous les pays, l'industrie a bénéficié de cet élargissement de la demande.

La consommation résiste

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages progresse plus faiblement qu'en 1986 (+ 1 % en moyenne annuelle après + 3,5 %). La modération des hausses de salaires dans les entreprises participe à ce freinage : le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier est cependant maintenu en moyenne annuelle (+ 0,2 %).

Le SMIC a connu une évolution comparable à celle du taux de salaire horaire, sans "coup de pouce" gouvernemental au delà des ajustements automatiques. Les mesures générales et catégorielles sur les traitements des fonctionnaires permettent une légère progression du pouvoir d'achat de la rémunération moyenne des personnels en place compte tenu des progressions de carrière. Par ailleurs, l'embauche dans la fonction publique s'est sensiblement ralentie. La masse salariale versée par les administrations publiques progresse moins que les prix. Les mesures décidées dans le cadre du financement de la sécurité sociale ont également pesé sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages : instauration d'un prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables perçu au premier trimestre, plan de rationalisation des dépenses de l'assurance maladie (plan Seguin), "plan d'urgence" portant relèvement des taux des cotisations à la charge des salariés pour l'assurance maladie et l'assurance vieillesse.

Au total, le pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus salariaux et sociaux des ménages stagne en 1987 en moyenne annuelle (+ 0,1 %). Les revenus non salariaux, et notamment l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles, stimulés par la libération du prix des services, expliquent seuls les gains de pouvoir d'achat du revenu avant impôts (+ 1,1 %).

La politique fiscale menée en 1987 comportait par contre de nombreuses mesures d'allégement des impôts pesant sur les ménages : baisse uniforme de 3 % de l'impôt sur le revenu, extension de la décote aux familles, abaissement du taux marginal maximum d'imposition, suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, abaissement de certains taux de TVA. Les impôts directs pesant sur les ménages, qui incluent en 1987 un prélèvement de 0,4 % pour la sécurité sociale, ont ainsi progressé moins vite qu'en 1986. Leur croissance reste cependant plus vive que celle du revenu. Par ailleurs, la TVA a dégagé des plus-values de recettes : la consommation des ménages en valeur avait été sous-estimée, et de plus elle s'est portée vers des produits fortement taxés comme l'automobile. Finalement, les impôts ont une contribution légèrement négative sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages en moyenne annuelle (- 0,2 point).

Cette évolution du pouvoir d'achat n'était pas de nature à impulser une relance de la demande intérieure. Elle devait au contraire entraîner son ralentissement par le biais de la consommation des ménages. Ce ralentissement a bien eu lieu, mais son ampleur a été limitée. La consommation des ménages a encore progressé de 2,4 % en volume (après 3,4 %), leur taux d'épargne baissant de plus d'un point en moyenne annuelle.

Parmi les causes de cette répercussion incomplète sur les achats des ménages du freinage de leur pouvoir d'achat, figure certainement le développement des crédits de trésorerie dont ils ont pu disposer. L'encours de ces crédits progresse depuis deux ans à un rythme proche de 40 % l'an, soutenu par une politique commerciale active de la part des établissements de crédit. Les banques qui ne sont plus confrontées à l'encadrement du crédit, trouvent ainsi auprès des particuliers la possibilité de nouveaux débouchés à un moment où la demande de crédit émanant des entreprises est moins dynamique. Les ménages, à partir d'une situation initiale d'endettement limité, ont pu profiter de cette offre de crédits pour financer un surcroît de consommation, ou pour maintenir leur consommation sans pour autant réduire leurs placements, et cela malgré le net ralentissement de leur pouvoir d'achat.

En outre, les achats des ménages se sont portés particulièrement sur des biens durables, au premier rang desquels l'automobile. On retrouve là un effet de "renouvellement du parc" qui tend à reproduire à trois ou quatre années de distance, le même niveau d'immatriculations. Les achats d'automobiles des années 1986 et 1987 (de l'ordre de deux millions d'immatriculations par an), et dans une certaine mesure le haut niveau de consommation de ces années, renvoient alors aux niveaux correspondants atteints en 1982 et 1983.

L'amélioration des conditions de l'offre

Le redressement de la situation financière des entreprises, amorcé en 1983, s'est poursuivi : les évolutions modérées du prix des consommations intermédiaires, de la rémunération des salariés au regard de la productivité, ainsi que la hausse des impôts moins forte que l'année précédente en sont à l'origine.

Pour favoriser l'investissement, l'adoption de mesures destinées à améliorer la situation des entreprises a été privilégiée, plutôt que la mise en place de mécanismes conjoncturels directs de relance des investissements. Ainsi, la croissance de l'impôt sur le bénéfice versé par les sociétés non financières a été ramené de plus de 20 % en 1986 à environ 11 % en 1987 : la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (de 45 % à 42 %) qui sera définitive en 1988 a procuré dès 1987 des gains de trésorerie aux entreprises. La réduction générale de 16 % des bases d'imposition de la taxe professionnelle, ainsi que diverses mesures ponctuelles ont également concouru à alléger les charges fiscales supportées par les entreprises.

Les hausses de taux de cotisations décidées dans le cadre du plan d'urgence pour la sécurité sociale n'ont pas concerné les cotisations à la charge des employeurs. Celles-ci n'ont pas connu de hausses de taux depuis deux ans, en dehors de l'effet des relèvements du plafond ou des taux d'appel des régimes complémentaires.

Les mécanismes de formation des prix ont aussi joué dans un sens favorable aux entreprises. L'achèvement au 1er janvier 1987 de la libération du prix des services replace l'économie dans un régime de liberté quasi-totale des prix. Le coût unitaire des consommations intermédiaires n'a pas baissé comme cela avait été le cas en 1986 à la suite du contre-choc pétrolier et de la baisse du dollar. Mais la progression des coûts unitaires de production est néanmoins modérée (+ 1,1 %) grâce à la décélération du coût salarial unitaire (+ 1,3 % après + 2 %). Les prix de production augmentent davantage (+ 1,8 %). En conséquence, les marges sur la production s'accroissent. Cette amélioration est nette dans l'industrie manufacturière : la modération du taux de salaire jointe à une accélération des gains de productivité entraîne pour la première fois depuis au moins dix ans une baisse du coût salarial unitaire. Les entreprises manufacturières auraient plus accru leurs marges sur la production destinée à l'exportation que sur celle destinée au marché intérieur.

Malgré cet accroissement des marges, vis-à-vis de nos partenaires la dégradation de notre compétitivité globale a cessé grâce à l'évolution parallèle de nos coûts et des coûts salariaux étrangers en monnaie nationale, conjuguée à une relative stabilité des taux de change. Cet arrêt de la dégradation a concerné le marché intérieur et les marchés étrangers.

Les résultats des entreprises ont continué de s'améliorer : le taux de marge des entreprises atteint un niveau comparable à celui des années précédant le premier choc pétrolier, tandis que le taux d'épargne des sociétés est proche de celui de la fin des années soixante-dix. Les entreprises ont augmenté leur formation brute de capital fixe mais sans que la part en valeur de l'investissement dans la valeur ajoutée augmente significativement : elle est de 15,4 % en 1987, ce qui reste inférieur aux niveaux prévalant avant le second choc pétrolier. Le coût réel du crédit encore élevé et des perspectives de demande jugées modérées ont pu empêcher une croissance plus soutenue de l'investissement. Il semble que les chefs d'entreprise, peu enclins à accroître leurs capacités de production, aient privilégié leurs investissements de productivité.

Regain d'activité dans l'industrie

Avec une poursuite de la croissance de la consommation des ménages, même à un rythme ralenti, une hausse de l'investissement similaire à celle de l'année 1986 (4 % en volume), la demande intérieure hors stocks est restée soutenue en 1987. Elle a été accompagnée d'une importante formation de stocks. Par ailleurs, la demande mondiale a continué d'augmenter : sa croissance a même été plus rapide qu'en 1986. Ces évolutions favorables ont permis une progression de l'activité dont toutes les branches ont bénéficié. La hausse de la production a été particulièrement nette dans l'industrie manufacturière, même si cette dernière a perdu des parts de marché à la fois en France et à l'étranger.

Les problèmes structurels de l'économie

Le net ralentissement de l'inflation en 1986 avait été permis par la baisse du prix des produits énergétiques. Ce facteur n'a pas joué en 1987. De même, l'achèvement de la libération des prix des services privés, au 1er janvier 1987, pouvait provoquer un dérapage. Effectivement, la hausse des prix a été assez vive au premier trimestre, mais elle s'est ensuite ralentie. Sur l'ensemble de l'année, le glissement des prix de détail est de 3,1 % après 2,1 %. Hors énergie cependant il y a ralentissement : + 3,3 % après + 4 % en 1986, soit le taux de hausse le plus faible depuis vingt ans. Ce résultat est acquis grâce à la décélération très marquée des prix des produits industriels et des produits alimentaires. Les prix des services du secteur privé ont eux augmenté de 7,8 %.

Les déficits des administrations publiques (Etat, sécurité sociale) se sont réduits. L'ensemble des prestations sociales versées par les administrations publiques (Etat, sécurité sociale, collectivités locales) ralentit nettement en 1987 (+ 2,1 % en termes réels après + 4,6 %). En particulier, le plan de rationalisation des dépenses de l'assurance maladie a permis la baisse en termes réels des prestations versées par la CNAM, ses effets directs étant renforcés par des modifications de comportement de la part des ménages et des médecins. Face à ce ralentissement des prestations, les cotisations sociales reçues par les administrations publiques

s'accroissent pratiquement au même rythme qu'en 1986 (+ 5,1 % après 5,5 %) en raison notamment des relèvements des taux de cotisations dans le cadre du "plan d'urgence" décidé par le gouvernement. Elles progressent ainsi plus que la masse salariale brute reçue par les ménages.

Le déficit budgétaire devrait être inférieur à 129 milliards de francs (soit moins de 2,5 % du produit intérieur brut total). Il a été réduit grâce à la maîtrise des dépenses publiques et à des rentrées fiscales plus élevées que prévu. Compte tenu de la progression modérée du produit intérieur brut en valeur, le taux de prélèvements obligatoires s'inscrit en hausse de 0,3 à 0,4 point par rapport à 1986. En outre, les conditions de financement de l'Etat ont été largement modifiées par la réalisation du programme de privatisations. Celles-ci ont dégagé un montant de recettes nettement plus important que ne l'envisageait la loi de finances initiale : 67 milliards de francs au lieu de 30. Ces recettes ont été affectées pour plus des deux tiers à l'amortissement de la dette publique, et pour le reste à des dotations aux entreprises publiques. L'Etat a pu ainsi réduire ses appels nets au marché obligataire et limiter la progression de la dette publique.

Les marchés financiers sont par ailleurs restés très actifs en 1987. Les émissions d'actions et titres assimilés ont été plus importantes qu'en 1986 malgré la chute, après le krach boursier, des émissions d'actions cotées. Ce maintien à un niveau très élevé des émissions de valeurs mobilières ne s'est pas fait au détriment des liquidités qui ont au contraire fortement augmenté. C'est donc la demande de capitaux sous toutes ses formes qui a été dynamique : que ce soit par un mécanisme d'auto-entretien de l'activité financière, ou pour financer des opérations sur biens et services. Cela n'a pas permis de baisse des taux d'intérêt nominaux : ils se sont même accrus entre décembre 1986 et décembre 1987.

L'emploi serait resté pratiquement stable en 1987 comme en 1986. La situation s'améliore quelque peu dans les secteurs marchands non agricoles : du fait de leur ralentissement, les suppressions d'emplois de l'industrie sont un peu plus que compensées par les créations d'emploi du

tertiaire marchand. Le chômage est sensiblement au même niveau en décembre 1987 qu'en décembre 1986. Le nombre des DEFM a baissé de 0,5 %. En fin d'année le taux de chômage s'établissait à 10,4 % de la population active. Les mesures prises en faveur des jeunes ont permis de contenir l'écart entre la croissance des ressources en main d'oeuvre et l'évolution de l'emploi.

Le solde commercial est redevenu déficitaire en 1987. Les produits manufacturés sont seuls responsables de la dégradation : pour la première fois depuis 1969, ceux-ci enregistrent un déficit. La demande soutenue des ménages et des entreprises devait entraîner une hausse des importations. Celle-ci a été renforcée par des pertes de parts de marché intérieur. Parallèlement, en moyenne annuelle, notre industrie a perdu des parts de marché à l'étranger et les exportations ne progressent que de 2,1 %. Ce constat doit être nuancé : les évolutions de nos exportations se sont nettement redressées au second semestre après avoir diminué en début d'année, en phase avec l'évolution de la demande mondiale qui croît au second semestre deux fois plus vite qu'au premier. Cela s'est traduit par des pertes de parts de marché au premier semestre mais par des gains au second.

*Premier semestre 1988 :
un ralentissement progressif ?*

Une présentation détaillée des perspectives qui se dessinaient à la fin de l'année 1987 pour le premier semestre 1988 a été publiée dans la note de conjoncture de décembre. Le krach boursier d'octobre dont on a vu qu'il a eu peu d'impact en 1987 devait peser sur nos exportations et donc sur notre croissance à travers un ralentissement de la demande mondiale. La stabilisation de la consommation des ménages et de la formation de stocks devait permettre de freiner le taux de pénétration des importations sur le marché intérieur. Enfin, le déficit (FAB-FAB) des échanges de marchandises devait être de l'ordre de 8 milliards de francs par trimestre au début 1988.

Les deux mois écoulés depuis la rédaction de cette note apportent des données statistiques complémentaires sur 1987 et font connaître, à travers les enquêtes de conjoncture, les opinions des principaux agents économiques en début d'année 1988.

En fin d'année, le niveau de l'activité était supérieur à celui décrit dans la note de décembre : la croissance, vive aux deuxième et troisième trimestres, a été suivie d'un ralentissement au dernier trimestre alors qu'une stabilisation était alors envisagée.

Il apparaît qu'en janvier la consommation des ménages en produits manufacturés a retrouvé son haut niveau d'octobre 1987 avec en particulier d'importants achats de biens durables. Par ailleurs l'enquête mensuelle dans l'industrie indique que la production manufacturière a été soutenue au début de l'année.

Compte tenu de l'évolution des marchés pétroliers après la réunion des pays membres de l'OPEP en décembre, le prix du baril de pétrole devrait s'établir au premier semestre à un niveau plus bas que prévu. Nous retenons ici un prix de 17 \$ au premier trimestre et de 16 \$ au deuxième, le cours du dollar étant maintenu à 5,60 F comme dans la note de décembre.

Les conséquences de cette révision se font sentir sur les prix de détail, directement par leur composante énergie et indirectement par l'impact de la modération des prix des consommations intermédiaires sur les prix de production. Ainsi le glissement des prix de détail sur le premier semestre 1988 pourrait être de l'ordre de 1,5 % au lieu de 1,8 % prévu (ces chiffres intègrent également d'autres informations : baisse du prix du téléphone inter-urbain par exemple).

Les exportations de produits manufacturés qui avaient atteint un niveau élevé fin 1987 pourraient encore augmenter, parallèlement à la demande mondiale. Malgré des importations soutenues par la demande, le déficit commercial pourrait être plus limité que prévu : la bonne tenue des exportations agro-alimentaires ainsi que la légère réduction de la facture énergétique contribueraient à cette modération.

L'ensemble de ces éléments nous amène à reconduire globalement le diagnostic de la note de conjoncture de décembre. L'économie française connaît à partir du quatrième trimestre 1987 une phase de ralentissement après deux trimestres d'activité soutenue. Ce ralentissement serait cependant, dès le quatrième trimestre 1987, plus progressif qu'on ne l'envisageait.

Sans sous-estimer les risques importants qui pèsent sur la croissance mondiale, cette prévision est fondée sur l'hypothèse d'absence de choc extérieur déterminant.